

STRATÉGIE FRANÇAISE SUR L'ÉNERGIE ET LE CLIMAT

CONSULTATION PUBLIQUE VOLONTAIRE

(2 NOVEMBRE 2021- 15 FÉVRIER 2022)

Bilan synthétique de la garante

En septembre 2021, le Ministère de la Transition écologique (MTE) m'a sollicitée pour accompagner et garantir une concertation publique sur la future Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC). Cette concertation volontaire, organisée par les services du MTE, a été conduite exclusivement sur une plateforme en ligne, <https://archivePhase1.concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/>, ouverte le 2 novembre 2021 et restée accessible jusqu'au 15 février 2022.

Cette consultation intervenait dans le cadre des travaux d'élaboration de la SFEC, qui rassemblera un certain nombre de documents dont la Loi de Programmation Énergie-Climat (LPEC) à adopter d'ici juillet 2023¹, mais aussi la SNBC-3, le PNACC-3, ainsi que la prochaine édition de la PPE².

Un bond en avant

Quatre ans plus tôt, en 2017, j'avais garanti le même type de consultation, en ligne également, qui portait alors sur la révision de la Stratégie Nationale Bas-Carbone (dans le cadre de la préparation de la SNBC-2).

Il a donc été particulièrement intéressant pour moi de comparer les deux exercices, et c'est par ce point que j'aimerais introduire cette synthèse.

La plateforme proposait cette année douze thèmes à traiter avec, pour chacun, deux ou trois questions à choix multiple. Pour chaque question, un espace d'expression libre permettait aux répondants de développer leurs arguments, d'explicitier leurs réponses ou de faire des propositions.

J'insisterai d'abord sur la fréquentation du site et le nombre de réponses, dont on peut considérer qu'il est particulièrement satisfaisant. Plus de 100 000 connexions à la plateforme de la consultation, plus de 14 000 réponses aux questions, dont environ la moitié ont eu recours à l'expression libre.

Mais ce qui est remarquable, c'est que cette fréquentation est sensiblement la même qu'en 2017, pour un niveau de complexité des questions beaucoup plus élevé. En effet, la consultation

¹ En application de l'article L.100-1 A du Code de l'énergie

² SNBC : Stratégie Nationale Bas-Carbone ; PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique ; PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

publique faite il y a 4 ans (à l'automne 2017) avait proposé, sur les mêmes thématiques, un ensemble de questions beaucoup plus accessibles et qui permettait à de nombreux internautes, même peu familiers des sujets traités par la SNBC, de répondre et de donner leur avis. Les questions soumises étaient alors volontairement généralistes et n'entraient pas dans le détail technique des diverses options.

Quatre ans plus tard, la concertation a réuni quasiment le même nombre de participants (14 325, contre 13 819 en 2017), sur des thématiques aux intitulés très élaborés et avec des questions d'une relative difficulté.

Cela signifie que la connaissance des problématiques liées aux exigences de la stratégie nationale bas-carbone s'est accrue, et que les répondants ont considérablement augmenté leur niveau d'appréhension et de compréhension des enjeux, mais aussi que l'effort qui était demandé dans cette consultation publique a été accepté par le public et le défi relevé.

Ce n'était pas un choix évident que de proposer au public des questions aussi complexes, mais elle a résulté d'un constat simple : si l'on voulait pouvoir associer les avis du public à l'élaboration de la SFEC, il fallait le consulter sur les questions structurantes et entrer dans le détail de la réflexion. Quitte à donner l'information nécessaire à l'analyse plus approfondie des données, et à permettre à chaque contributeur une bonne appréhension des questions posées. C'est le parti qui a été pris, avec le succès que l'on voit.

Quel public ?

C'est à la fois un signe positif en faveur d'une conscience écologique des citoyens de plus en plus aigüe, mais cela montre aussi la capacité d'un public varié à s'emparer du sujet et de sa volonté de le traiter jusque dans sa complexité. On peut considérer que les personnes qui ont répondu étaient déjà concernées par ces sujets, qu'elles les connaissaient de près ou de loin et que, *a minima*, elles avaient la capacité de porter un jugement élaboré et réfléchi sur des problématiques complexes.

Les campagnes de publicité ont en effet ciblé des médias et des réseaux sociaux dont on peut penser qu'ils attirent un lectorat ou un public intéressé par les questions dont il s'agissait de débattre. Le premier communiqué de presse du 28 octobre 2021 a été repris par des médias concernés par les questions de transition bas-carbone, tels Actu-Environnement, BatiActu, Green Univers, Le Monde, Construction 21.

En outre, le kit de communication mis à disposition des participants par le ministère de la Transition Écologique a été adressé au ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, au ministère de l'Éducation nationale et au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce kit (illustrations, messages-clés, vignettes, appel à contribution) a pu ainsi être relayé largement, et diffusé dans les établissements scolaires du secondaire et du supérieur.

Enfin, deux vagues de communication ont eu lieu en décembre 2021 et janvier 2022 à destination des plateformes Managéo, LinkedIn et Infopro.

Qui répond ?

En ciblant des médias aux préoccupations environnementales certaines, on s'adressait à un public potentiellement intéressé à donner son avis sur les questions abordées. Il a paru nécessaire de toucher un **public relativement averti** afin d'obtenir une participation conséquente et des avis constructifs.

Mais outre que la concertation n'a pas vocation à définir un « état de l'opinion » et ne se mesure en termes de représentativité des intervenants et participants (ce n'est pas un sondage), l'intérêt du questionnaire était bien de faire remonter des propositions et des suggestions permettant l'enrichissement de la révision de la SNBC et des autres documents de programmation, et contribuant à la rédaction de la LPEC. De toute évidence, les personnes qui ont rempli le questionnaire étaient non seulement **concernées par les questions que soulève la culture bas-carbone**, mais elles avaient beaucoup à dire dans les champs d'expression libre proposés, et dans tous les domaines abordés par la future loi.

Néanmoins, considérer que seuls des « écologistes convaincus » ont participé à la consultation serait ignorer l'intérêt de plus en plus grand suscité par les questions du changement climatique, de la préservation des écosystèmes et de l'environnement, des exigences de plus en plus pressantes de réduction de nos émissions et des nécessaires politiques à mettre en œuvre pour y faire face.

Pour cette raison, on peut penser que la consultation a **rassemblé des profils variés**. Sur un échantillon aussi large, on compte forcément un panel relativement diversifié. Par ailleurs, l'expérience montre que lorsqu'on donne la parole aux citoyens, il est bien rare qu'ils ne s'en emparent pas. Et ce serait à la fois méconnaître la conscience environnementale qui grandit au sein de toutes les générations et faire injure à l'intelligence des citoyens que de penser que seuls les experts du climat sont venus s'exprimer.

De façon générale, toutes les questions nécessitaient une analyse complexe des enjeux et une appréciation fine des problématiques à l'œuvre. On peut imaginer que cette complexité des questions a pu exclure un certain nombre de contributeurs considérant qu'ils n'étaient pas assez compétents pour répondre, mais il était possible, à condition d'y passer un peu de temps, de s'informer et de comprendre les principaux enjeux, grâce aux ressources mises à disposition. Et les travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat ont montré en leur temps que de « simples citoyens » étaient prêts à acquérir les compétences et savoirs nécessaires à une juste délibération.

Sur toute la durée de la concertation, soit trois mois et demi, **la plateforme a reçu 102 534 visites**, avec un pic de fréquentation au mois de décembre. Plus de **230 000 pages** ont été chargées, dont 109 787 pour la page d'accueil et 27 650 pour la page « Contribuer sur les thèmes en débat ».

Douze thématiques et trente-neuf questions

Les douze thématiques qui étaient proposées sur la plateforme de la concertation portaient sur des sujets correspondant aux **principaux enjeux de la transition bas-carbone**.

Pour mémoire, ils sont rappelés ci-dessous :

1. Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
2. Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?
3. Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?
4. Quel accompagnement des ménages, entreprises, salariés et territoires pour une transition juste ?
5. Quel équilibre entre les différents outils de politique publique dans la lutte contre le changement climatique ?
6. Comment assurer une meilleure intégration des efforts d'atténuation dans les politiques territoriales ?
7. Quelle répartition par secteur (bâtiment, transport, agriculture, déchet, industrie, production et transformation d'énergie) de l'effort supplémentaire pour le rehaussement de l'objectif climatique à l'horizon 2030 ?
8. Comment baisser les émissions du transport ?
9. Quelles évolutions pour le secteur du bâtiment ?
10. Quelle agriculture dans un futur bas-carbone ?
11. Quelle place pour la forêt et les produits bois dans la stratégie climatique nationale ?
12. Comment organiser la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 ?

À chacun étaient associées deux ou trois questions à choix multiple. Les douze thèmes n'ont pas tous suscité autant de réponses, et l'on observe des variations assez conséquentes de l'un à l'autre, allant d'environ 400 contributions pour le moins traité (thème 11) à plus de 2 400 pour le plus traité (thème 1). Les grandes questions transversales (thème 1, thème 2, thème 12) et les questions spécifiques à tel ou tel secteur (thème 8, 9, 10) ont reçu le plus grand nombre de réponses. Le thème 11, sur la forêt, a curieusement été le moins abordé par les répondants.

L'espace d'expression libre, qui venait à la fin de chaque thème, a été utilisé par près de la moitié des répondants, qui y ont affiné leurs arguments, justifié leurs choix, développé des pistes d'action ou de réflexion.

Cinq onglets étaient proposés à l'internaute en page d'accueil : Comprendre, S'informer, Participer, Ressources, Actualités. Une architecture classique et simple du site permettait de naviguer efficacement et de trouver facilement l'information, de télécharger des fichiers, d'accéder à un très grand nombre de ressources (documents administratifs, décrets, rapports, plans nationaux, chiffres-clés, indicateurs, travaux prospectifs, etc.) et de regarder des vidéos explicatives.

LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

La sobriété plébiscitée

Ce qui ressort en premier lieu des réponses est **le choix de la sobriété énergétique** comme moyen d'action le plus sûr, le plus rapide et le plus efficace. De nombreux arguments sont avancés par ceux (67%) qui mettent en avant la sobriété, considérant qu'elle offre des avantages immédiats, et dont on connaît l'efficacité. Ce choix de la sobriété montre, du moins pour les personnes qui ont répondu, que la majorité des répondants sont prêts à modifier leurs modes de vie et à faire les efforts qu'impliquerait cette nouvelle sobriété, à rompre donc avec un modèle familier, celui de la consommation et de la disponibilité permanente et infinie des ressources.

C'est une indication qui confirme la **prise de conscience liée à l'urgence climatique**, mais aussi l'implication avec laquelle les citoyens s'engagent dans la transition. On ne peut pas considérer que cette réponse était attendue et qu'elle atteste ce que l'on savait déjà. C'est au contraire une donnée tout à fait instructive parce qu'elle présente une tendance souvent écartée, car considérée comme prématurée ou irrecevable par les citoyens. Les nuances apportées par les contributeurs, ainsi que leurs réflexions sur une nécessaire recherche d'acceptabilité sociale et sur une éducation poussée et massive donnent des pistes très claires sur la mise en œuvre de cette sobriété « désirable ».

Il est intéressant de voir que les solutions les plus tranchées sont préférées à celles qui équilibrent davantage les stratégies. Cela rend compte du facteur temps considéré comme primordial : l'urgence prime sur tout autre argument.

La technologie au second plan

Le **peu de confiance dans les nouvelles technologies**, malgré l'offre qu'elles apportent d'une conservation des modes de vie actuels, est également une donnée intéressante de par les arguments avancés, les principaux étant l'immaturité relative de ces technologies et donc le temps long nécessaire à leur développement, mais aussi une forme de continuité des modèles productivistes actuels dont on connaît déjà les conséquences néfastes.

Que ce soient les nouvelles technologies dans l'un ou l'autre secteur (comme l'agriculture) ou le stockage technologique du carbone, les solutions émanant du progrès technologique ne sont plus créditées d'une efficacité incontestable. Leurs limites, voire leurs inconvénients, sont pris en compte et les pénalisent. Là encore, une évolution des mentalités apparaît clairement, en contraste avec les notions de croissance et de productivité dont la pertinence est remise en cause.

Le rôle majeur de l'État

Une majorité de contributeurs soulignent la **nécessaire implication de l'État** dans la mise en œuvre d'une politique de transition bas-carbone. L'État est considéré comme l'instance la plus légitime mais aussi la plus apte à encourager, soutenir, contraindre éventuellement par des mesures adaptées, les changements de pratiques et de comportements, les efforts des entreprises

comme des ménages. Il est également, aux yeux de 90% des répondants, l'instance qui peut mettre en œuvre le plus efficacement une politique volontariste d'éducation et d'information.

C'est à la fois intéressant de voir que le modèle français d'un État fort reste un recours plébiscité par la plupart, et d'observer que c'est de l'État que les participants à la concertation attendent l'organisation de la sobriété qu'ils appellent de leurs vœux. Cela relève, selon eux, de sa responsabilité, mais c'est aussi à leurs yeux l'institution qui possède, plus qu'aucune autre, la légitimité et la capacité d'imposer un cadre et de garantir la mise en mouvement général d'une transition. La fermeté des décisions est soulignée comme une des conditions de la réussite.

Éducation et pédagogie

Éducation : le mot revient dans de nombreuses contributions, et de manière transversale dans plusieurs thèmes. C'est un élément essentiel aux yeux d'un grand nombre de répondants, que ce soit pour rendre acceptable la sobriété, faire mieux connaître les enjeux du changement climatique, donner des clefs de compréhension, renforcer l'esprit critique. Le souhait de cette **pédagogie tous azimuts** est complété chez 64% des contributeurs par un développement de l'affichage environnemental sur les produits de consommation.

Ce qui se dessine à travers ces réponses, c'est tout un « biotope » de sensibilisation, à tous les âges et dans toutes les sphères de la société, école, entreprise, fonction publique, etc. Certains en appellent aux médias et aux artistes pour assurer cette éducation et lui donner une forme engageante. L'investissement public dans l'éducation « bas-carbone » et la formation professionnelle sont également souhaités dans les secteurs les plus concernés (bâtiment, aménagement du territoire, transports, forêt...).

Pas de transition sans justice sociale

Un autre élément ressort des réponses des participants : il concerne l'**acceptation sociale** des mesures prises et la **juste répartition des efforts**. La crise des Gilets Jaunes a porté ses enseignements : les ménages (et en particulier les plus modestes) ne peuvent à eux seuls supporter le poids de la transition. Leur accompagnement sous forme de subventions est considéré par 70% des répondants comme le levier le plus efficace. Dans de nombreuses contributions libres, il est précisé que les foyers les plus modestes doivent faire l'objet d'une attention particulière. 57% des contributeurs considèrent qu'il convient de les cibler prioritairement dans le cadre de subventions d'investissement. Par exemple, une majorité de répondants (65%) estiment qu'il faut relancer la « taxe carbone », mais ils sont plus nombreux encore à insister sur la nécessité de veiller à une justice sociale, permettant à la fois de faire accepter les efforts, mais également de les répartir équitablement.

De **nombreuses propositions** sont détaillées dans les réponses libres et cela montre également l'implication des citoyens qui, s'ils souhaitent s'en remettre à l'État pour faire appliquer les mesures les plus adaptées, ne se dispensent pas pour autant de contribuer activement en avançant des solutions, proposant des dispositifs, et en affichant un sens de la responsabilité et un pragmatisme qui soulignent leur implication éclairée.

En cela également, la différence avec la concertation conduite en 2017 est remarquable : il y a quatre ans, de nombreuses propositions avançaient ou conseillaient des mesures déjà existantes, dont les contributeurs ne connaissaient pas l'existence. En 2021-2022, c'est plus à un **exercice de prospective** que se sont livrés les internautes dans leurs contributions libres. La complexité même des questions induisait une réflexion, souvent peut-être une information qu'il fallait aller chercher dans la documentation et les ressources disponibles sur le site. En cela, l'exercice se révèle beaucoup plus approfondi et profitable pour l'initiateur de la consultation.

Une approche coordonnée entre État et Régions

Les contributeurs ont souligné l'importance à leurs yeux d'une **nécessaire articulation entre les politiques nationales et les objectifs locaux**. Très peu (3%) considèrent qu'il faut laisser aux collectivités le soin de fixer leurs objectifs en toute autonomie. Une fois de plus, le rôle de l'État dans la transition écologique reste essentiel, et nous retrouvons le modèle déjà exprimé d'une feuille de route fixée au plus haut niveau, et d'une déclinaison locale, en fonction des spécificités propres à chaque territoire.

Il y a cependant des nuances dans le niveau de responsabilité et d'engagement des régions vis-à-vis de cette direction « générale ». Une grande part des participants (66%) considèrent qu'un équilibre entre décisions nationales et compétences régionales doit être recherché. Ils sont deux fois moins nombreux (31%) à accorder à l'État un rôle prépondérant. Ce qui montre qu'une grande part des contributeurs sont favorables à une prise en compte nécessaire des singularités de chaque territoire, mais valorisent également la reconnaissance d'une meilleure connaissance et d'une expérience incontestable de ce qui peut être mis en œuvre localement.

Dans les contributions libres, on peut lire le **souhait de directives claires** et lisibles de la part de l'État, ce qui peut passer par une simplification des procédures administratives, mais aussi la création d'**instances de suivi** qui s'assurent du respect des mesures dotées éventuellement d'un pouvoir de sanctions.

Transports, bâtiment et agriculture : trois secteurs essentiels

Unanimement reconnu comme le secteur sur lequel porter les efforts les plus soutenus, le **secteur des transports** apparaît comme prioritaire dans la baisse des émissions de GES. Il est intéressant de lire que 80% des répondants estiment qu'il faut réduire la demande de transport et modifier nos habitudes de déplacement (plutôt que développer des technologies propres). Nul doute que l'émergence du télétravail pendant la pandémie et les profonds bouleversements que les confinements ont apporté dans les modes de déplacement ont ouvert des perspectives et ont fait changer les points de vue en un temps record. Mais on retrouve également la tendance à une forme de « sobriété » qui résonne avec les réponses aux questions du thème 1.

Concernant le transport de marchandises, ils sont également nombreux (61 %) à être favorables à des incitations réglementaires ou fiscales pour favoriser le recours au transport ferroviaire ou fluvial.

Dans le **secteur du bâtiment**, 85 % des contributeurs insistent sur la nécessité d'une rénovation énergétique des logements pour réduire les consommations d'énergie. Ils sont aussi nombreux à proposer une action conjointe : isolation et utilisation d'énergies décarbonées pour le chauffage. Par ailleurs, la réglementation environnementale mise en place en 2020 pour la construction (RE 2020) est considérée par 83 % des participants comme le meilleur moyen d'abaisser l'empreinte carbone des bâtiments.

Enfin, plusieurs participants tiennent à souligner le rôle de la **filière des entreprises du bâtiment** et l'importance d'un accompagnement par l'État afin d'accroître la confiance dans les professionnels spécialisés. Un appel à la sobriété, là encore, est lancé, avec la suggestion de campagnes de sensibilisation en faveur d'un meilleur usage de l'énergie domestique.

Pour ce qui est du **secteur de l'agriculture**, sans sous-estimer les contraintes stratégiques de la filière agriculture/alimentation, 79 % des participants considèrent qu'il faut produire mieux et qu'il est impératif d'évoluer dans nos pratiques culturales (abandon des modes de production très énergivores et limitation de la production intensive), mais également dans notre régime alimentaire. Ainsi 80 % des répondants voient le **changement de régime alimentaire** comme un des leviers les plus pertinents de la réduction des émissions de gaz à effet de serre : ils sont 84 % à plaider pour une réduction de la consommation de viande et 77 % favorables au développement de la consommation de protéines végétales.

Lutter contre le gaspillage alimentaire apparaît également à 77 % des répondants comme un autre levier très pertinent en faveur du bas-carbone, et plusieurs proposent différentes mesures incitatives (des taxes à la transformation des déchets alimentaires).

Là encore, pour ces trois secteurs essentiels, les citoyens appellent à des actions fortes et à des politiques volontaristes, encadrées et soutenues par l'État, mais également à une mise en œuvre, filière par filière, des mesures conduisant à une modification structurelle des pratiques et des concepts.

La fin des énergies fossiles ?

Pour ce qui est de l'organisation de la fin des énergies fossiles à l'horizon 2050 qui faisait l'objet de l'ultime thème, près de 90 % des participants s'opposent à un scénario qui privilégierait des importations massives d'énergies décarbonées. L'**indépendance énergétique** est plébiscitée (alors même que la consultation a pris fin avant le début de la guerre en Ukraine). Néanmoins, la confiance dans l'Union européenne est manifeste : la meilleure échelle pour assurer la résilience énergétique dans un monde décarboné devrait, pour un tiers des répondants (33%), faire appel à la voie européenne, permettant une sécurité partagée pour les pays d'une Union solidaire. 54% privilégient en revanche un système de résilience conçu à l'échelle nationale, et parmi eux près d'un tiers affichent leur préférence pour des dispositifs privilégiant l'autonomie locale.

À la lecture de ces réponses, et malgré les avis relativement partagés, on perçoit le sentiment qu'une instance supérieure est jugée nécessaire afin d'harmoniser les décisions mais également de les rendre plus efficaces.

Cent cahiers d'acteurs

En marge des réponses du public, il était possible pour les acteurs institutionnels d'adresser des « cahiers d'acteurs », selon un gabarit fourni dans les ressources de la plateforme.

Le **nombre important de cahiers d'acteurs** (100), très variés dans leur provenance, montre que toutes les disciplines et strates de la société se sentent concernées par les questions de stratégie énergie-climat, même si les réponses apportées par les uns et les autres peuvent varier considérablement, et formuler des propositions couvrant un large spectre, en fonction de la nature et de la position des acteurs : grandes entreprises de l'énergie, institutions, organisations professionnelles, associations, etc.

Les réponses apportées sont très différentes de celles des contributions individuelles, et ne restituent pas le même paysage. D'une part le **spectre des opinions est beaucoup plus large**, allant d'un conservatisme peu enclin à modifier trop vite la situation actuelle, à des appels à une accélération des décisions dictée par l'urgence.

Les positions des grandes entreprises de l'énergie (EDF, GRTGaz, France Hydrogène, Suez, Enedis) sont affichées, mais on trouve aussi l'expression d'organisations professionnelles (Syndicat des Énergies renouvelables, Union française de l'Électricité, Union sociale pour l'Habitat...), de syndicats (CFDT, Sud Énergie, UNSA SPAEN...), de communes ou d'intercommunalités, de Régions (Grand Est, Bretagne...), d'organisations professionnelles (FF Bâtiment...), d'associations très diverses, petites et grandes (Réseau Action Climat, Équilibre des énergies, FNE, FNH, FNSEA, Canopée, AAA [association des acteurs de l'autopartage], Association des Maires ruraux, Fédération des usagers de la bicyclette...), d'organisations (MEDEF...), d'académies, de think tanks (The Shift Project...) .

Les cahiers d'acteurs offrent un éclairage sur les positions, parfois très divergentes, des acteurs de l'énergie, mais aussi des secteurs du bâtiment, de l'agriculture, ainsi que des syndicats, des associations de protection et de défense de l'environnement, de communes, d'instances et organisations diverses.

Cette **grande diversité de cahiers d'acteurs** expose des points de vue très variés : contraintes de production des filières énergétiques, nécessités d'arbitrage entre réalités économiques et engagements en faveur de la transition, culture de la croissance et de la force des grandes entreprises, tentatives de réagir aux dangers de l'immobilisme, grandes et petites initiatives locales ou à échelle plus large.

C'est donc un panorama bien distinct et beaucoup plus hétérogène qui est livré par les acteurs, et même s'il est loin d'être exhaustif, il rend compte de la pluralité des points de vue de manière très révélatrice. Il n'y a plus d'unanimité ni de grandes tendances qui se dégagent, comme cela apparaît dans la consultation publique, mais au contraire des positions tranchées, souvent très vigoureuses dans leur expression, qu'elles s'expriment en faveur d'une poursuite de nos modes de vie ou qu'elles penchent vers un changement radical et structurel de nos habitudes.

Nombre de cahiers d'acteurs, néanmoins, présentent aussi la quête d'une voie nouvelle, permettant d'allier ce que nous souhaitons préserver tout en résistant aux menaces que fait peser le changement climatique.

Quels que soient les avis exprimés, la **mobilisation de tous ces acteurs** est un indicateur précieux du niveau de réceptivité qui parcourt la société tout entière face aux enjeux du bas-carbone : nombreux sont les acteurs qui aujourd'hui se montrent prêts à assumer un certain nombre de choix politiques, y compris ceux qui auraient un impact minorant sur notre vie quotidienne. Le choix de la sobriété en est l'exemple le plus éloquent. Car bien évidemment, et cela ressort de nombreuses contributions, cette sobriété invoquée par 67 % des répondants aux questions du thème 1 est l'affaire de tous, individus comme institutions.

Méthodologie et restitution

La concertation volontaire menée par le MTE, conçue en un temps réduit, contraint par un calendrier serré et avec des moyens limités, doit son succès à une conception exigeante et précise du questionnaire, aux nombreuses ressources pédagogiques et informatives mises à la disposition du public, et à l'efficacité de la communication.

À cet égard la consultation avait ceci de remarquable qu'elle concentrait sur une unique plateforme des ressources qu'il est parfois difficile de réunir lorsqu'on cherche à s'informer (<https://archivePhase1.concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/ressources/publications>). Pour les enseignants, par exemple, elle représentait une banque de données très appréciable et directement exploitable par leurs élèves ou étudiants.

Au-delà de la concertation elle-même, il faut souligner le **traitement de qualité de ses résultats**. Un premier bilan a été mis en ligne sur le site de la concertation dès le mois de février 2022. Il reprenait les grandes lignes de la participation, en donnait les chiffres et présentait les premiers résultats.

La **synthèse finale**, mise en ligne en juin 2022 sur le site de la concertation, est fondée sur une analyse quantitative des réponses des participants aux questions à choix multiples et sur une analyse qualitative des justifications apportées par les uns et les autres pour expliquer ou argumenter leur choix (expression libre).

Bien évidemment, les contributions déposées par le public sur la plateforme de concertation ont été lues en totalité ; elles ont été ensuite synthétisées. Des graphiques en couleur, représentant la répartition des réponses exprimée en pourcentage, illustrent les analyses. Une présentation des arguments apportés par les contributeurs dans les espaces d'expression libre a été également réalisée, en les regroupant par thématiques.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le succès de cette consultation montre la volonté des citoyens de s'impliquer dans les décisions qui les concernent et l'engagement dont ils font preuve dans la participation à ces décisions.

Il serait désormais intéressant que le Ministère de la Transition énergétique définisse les modalités de prise en compte de ces avis et contributions, et que soit rendue publique de façon transparente la manière dont ils pourront être intégrés aux travaux de la future Stratégie française sur l'énergie et le climat.

Conduite très en amont dans le processus d'élaboration de la future SFEC, cette concertation avait un double objectif : **informer les citoyens** sur les enjeux de la transition climatique et énergétique et **recueillir leurs propositions** sur les grandes orientations de la politique climatique et énergétique. Il conviendra de tenir compte des conclusions de la consultation et des tendances qu'elles dessinent au cours des étapes futures, dans les documents en cours de rédaction : première LPEC, et troisièmes éditions de la SNBC, du PNACC et de la PPE.

L'ampleur et la qualité de la participation collective justifient à elles seules que les avis et réponses du public soient examinés et considérés avec l'attention et le respect qu'ils méritent. Ainsi, et seulement à cette condition, chaque participant à cette concertation pourra être assuré que sa parole a du pouvoir.

ISABELLE JARRY

Garante

Le 14 juin 2022